



Nous y rencontrons plusieurs espèces indigènes comme le **bouleau**, le **prunellier**, le charme, l'aubépine, le chêne et la **viorne**. Cette dernière était autrefois utilisée pour ses tiges souples et peu cassantes qui servaient de lien.

A la sortie du bois, nous arrivons sur une route que nous descendons pour prendre sur notre gauche un sentier qui nous mènera au **4 moulin de Huccorgne**. L'ancien moulin banal de Huccorgne date de 1784, ses dépendances des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Il est un bel exemple des nombreux moulins établis sur le cours de la Mehaigne et de ses affluents. Nous prêtons attention à la grange en colombage, mode de construction jadis fréquent et encore bien représenté dans la vallée de la Burdinale.



Au loin, nous pouvons voir l'imposante bâtisse qu'est la ferme de Beau-Regard. **3** Nous atteignons la rue Chénia. Nous remarquerons combien d'anciennes maisons du pays viennent d'être restaurées avec goût par leurs nouveaux propriétaires. C'est un endroit de quiétude par excellence. Nous nous engageons dans un petit sentier boisé pour aboutir route de l'Etat.



Nous prenons à gauche et longeons sur quelques mètres la route principale. Nous passons au dessus de la Burdinale qui vient se jeter dans la Mehaigne toute proche.



Nous prenons sur notre droite et entrons dans la rue Entre-Deux-Thiers. Nous montons cette rue. Après les quelques habitations, nous longeons le bois Brûlé et nous nous engageons à droite dans un sentier de sous-bois.



Nous passons le petit pont et longeons la Mehaigne pour rejoindre la rue de la Houblonnière. A la fin de celle-ci, nous nous intéressons aux poissons qui peuplent la Mehaigne. Un panneau explicatif permet aux promeneurs d'apprécier les diverses espèces recensées.

Nous arrivons route de l'Etat à hauteur de l'ancienne ligne de chemin de fer et prenons à droite. Nous apercevons l'église toute proche, notre point de départ.

PROVINCE DE LIÈGE

# Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze

## Promenade des Vias



WZ 04 • 5,5 km



**Difficulté :**  
moyenne, quelques montées.  
**Départ :**  
École communale de Huccorgne.  
Nous laissons notre véhicule sur le parking bordant la route de l'Etat.

### Promenade des Vias : Huccorgne, pays des veaux !

Les origines de cette appellation sont diverses. Voici deux versions couramment rappelées quant à l'origine de ce surnom.

La légende rapporte qu'il se pratiquait autrefois un jeu d'adresse dont le prix consistait en un veau suspendu par les pattes. Un jour de la Saint-Sylvestre, les gars de Marneffe (localité voisine) avaient remporté la victoire. Tout fiers, ils se sont promenés dans le village jusque tard dans la nuit, en passant plusieurs fois devant le presbytère. Le curé réveillé par le bruit de ce singulier cortège, en entendant les beuglements de l'animal, crut à une ovation de la part de ses paroissiens. Le lendemain, en exprimant ses vœux pour l'année nouvelle, il fit allusion à ce tapage nocturne et précisa : "Vous vous êtes conduits comme des veaux".

D'autres racontent que ce surnom fait référence à la désignation du bourgmestre. On rassemblait les candidats dans un pré et on lançait une betterave le plus loin possible. Celui qui la retrouvait le premier était proclamé bourgmestre. Une fois, ce fut un veau qui la découvrit le premier et il fut désigné bourgmestre...

Mais trêve de plaisanterie, commençons notre promenade.

Nous prenons à gauche la rue Gohette et apercevons l'église Saint-Jean-Baptiste. **1** Bâtie sur un éperon rocheux, cet édifice néo-gothique à trois nefs date de 1907. Les colonnes de l'église primitive remontent au 16<sup>e</sup> siècle et son ancienne chaire de vérité est toute en pierre. Elle possède un bénitier de 1611. Les vitraux datent de 1925.



Nous montons jusqu'à l'intersection de deux rues et prenons celle de droite.



Nous empruntons peu après le sentier herbeux sur notre droite. Le long des talus et dans les bois tout proches, nous pouvons observer la **clématite des haies**. Ses feuilles toxiques sont ornées en juillet et en août de petites fleurs blanches et en hiver d'un bout plumeux. Elle forme des lianes. Elle est aussi appelée "l'herbe aux gueux" car au Moyen-Âge, les pauvres se frottaient les mains et le visage avec les feuilles afin de provoquer une réaction cutanée, apitoyer ainsi les passants et recevoir plus facilement l'aumône. Le gouet tacheté, le sainfoin, la ficaire fausse renoucle, le fusain, le frêne ponctueront notre chemin.

Nous traversons bois et campagnes. De superbes paysages s'offrent à nos yeux. Nous apercevons les **2** éoliennes et rejoignons la rue des Sarts.



Au bout de celle-ci se situe l'ancien Château de Marneffe, aujourd'hui transformé en pénitencier.



Nous prenons à droite et longeons le bois Taille Gueule pour entrer dans une zone boisée bordée de champs. C'est le domaine de la grive musicienne, de la litorne, de la **mésange charbonnière** et de la sitelle torchepot.

Nous empruntons un **chemin de terre** sur notre droite et traversons les champs. Dans les bois voisins, le pic épeiche tambourine un tronc de son bec. Les vibrations provoquées attireront les insectes qu'il avalera ensuite de sa longue langue.



### Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

### Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

### En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100  
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500  
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

### Maison du Tourisme des Vallées

#### de la Burdinale et de la Mehaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne  
Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96  
E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be  
Site internet : www.tourismebm.be

